

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — 10 » — 13 »
 Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
 6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
 9 — 02 — —
 1 — 33 — — soir,
 — — — —
 7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
 8 — 20 — —
 — — — —
 12 — 38 — —
 4 — 44 — — soir,
 10 — 30 — —
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 42 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Faits Divers.

Quelques troubles ont eu lieu il y a quelques jours dans la petite ville de Voiron (Isère). Un individu, qui se disait arriver de Paris, parcourait les rues de la ville, disait partout qu'il fallait se tenir en garde contre les dépêches publiées par l'autorité; que la Commune résistait avec succès, et que quarante mille soldats de l'armée de Versailles, en entrant à Paris, avaient mis la crosse en l'air et avaient passé du côté des insurgés. Cet homme, arrêté, fut immédiatement incarcéré.

Un certain nombre d'individus se présentèrent alors à la gendarmerie, demandant les clefs de la prison pour mettre le détenu en liberté.

Dans la soirée, une nouvelle manifestation de même nature eut lieu. Devant la résistance des gendarmes, qui n'étant malheureusement pas en force pour opérer des arrestations, étaient réduits à une attitude passive, les meneurs du rassemblement allèrent chercher des leviers avec lesquels ils enfoncèrent la porte de la prison et firent évader le prisonnier.

Mardi 30 mai, l'autorité militaire de Grenoble dirigea une force considérable sur la ville de Voiron.

Il fut procédé à une information, et 125 des plus compromis, assure-t-on, auraient été arrêtés. Après une instruction sommaire, la plupart ont été relâchés.

Huit barils de poudre qui se trouvaient à la mairie de Voiron ont été apportés à Grenoble et réintégrés dans les magasins de l'administration militaire.

Par arrêté du préfet de l'Isère, la garde nationale de Voiron a été désarmée et dissoute.

— Nous trouvons dans un journal de province la liste des journaux plus ou moins communs de province qui sont actuellement sous le coup de poursuites judiciaires : *L'Emancipation*, de Toulouse; *l'Union démocratique*, de Nantes; *l'Indépendant*, de Constantine; *l'Eclair*, de Saint-Etienne; *le Vrai Républicain*, de Marseille; *la Tribune*, de Bordeaux; *le Progrès*, de Lyon; *la Voix du Peuple*, d'Alger; *l'Echo du Loiret*, de Beaugency; *la Défense républicaine*, de Limoges; *la Solidarité*, d'Alger; les *Droits de l'Homme*, de Montpellier; *l'Alliance républicaine*, de Mâcon; *le Grelot*, d'Argentan; *la Fraternité*, de Marseille; *le Travailleur du Nord*; *la Presse indépendante*, d'Angoulême; *l'Indépendance de Savoie*....

— *Le Progrès de Lyon* traite M. Delescluze de « diamant d'honneur et d'intégrité. » Cette qualification s'accorde assez peu avec le bruit que l'ex-député à la guerre aurait fait fusiller M. Chaudey parce que celui-ci possédait en main des preuves d'un vol commis par M. Delescluze dans sa jeunesse. *Le Progrès de Lyon* prétend naturellement que cette histoire est « une fable absurde. » Malheureusement pour la mémoire de l'ex-député à la guerre, il paraît que la preuve du vol commis par M. Delescluze chez M^r Denormandie avait été fournie à Chaudey par une lettre de Proudhon.

M. Etienne Arago serait, assure-t-on, parfaitement édifié sur ce point.

— *Le Réveil de la province* annonce que la gendarmerie a conduit à Tulle un jeune homme arrêté vers Bujat ou Treignac, sur lequel on a trouvé des papiers très-compromettants.

Il était porteur des pouvoirs ou des ordres de Paschal Grousset, avait répandu dans la montagne des circulaires de la Commune et se rendait, disait-il, à Tulle, pour insurger la manufacture d'armes.

— On lit dans *le Journal de Lisieux* :
 Nous avons à parler d'un ballon et d'une arrestation qui font quelque bruit à Lisieux depuis deux jours. Nous vous donnons le fait et les renseignements tels que nous les avons reçus, sous toutes réserves, et sans prétendre établir une corrélation entre eux.

Le ballon a été vu le jeudi 25 mai, entre dix et onze heures du soir, traversant la prairie du grand jardin et se dirigeant vers l'ouest; au moment où il passait, et alors qu'il paraissait assez rapproché de terre, une double détonation, dont le bruit a été comparé à celui de deux forts pétards, est partie de la nacelle.

L'arrestation a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche dans la gare de Mézidon. Les deux individus arrêtés étaient porteurs de papiers espagnols, ils ont déclaré parler et n'entendre que ce dialecte, l'interprète a ajouté qu'ils disaient vouloir se diriger vers l'Espagne en traversant le centre de la France.

Ces deux hommes portaient sur eux, dans des ceintures de corps, dans des espèces de colliers de cou, dans des bracelets de jambes, une somme en or qu'on évalue à plus de 150,000 fr. En outre, ils avaient encore des chaînes, des pendants d'oreilles et des colliers formés de grosses perles en boules, le tout en or.

Le plus singulier détail et qui nous a été affirmé est celui-ci : Pendant de longues heures, ces hommes ont maintenu leur dire sur leur nationalité et le but de leur voyage, sans tergiverser ni se contredire en quoi que ce soit. A plusieurs reprises, ils ont déclaré ne parler et ne comprendre que la seule langue espagnole, et cependant, à la dernière minute, sur une dernière question, le plus jeune a dit à demi-voix au plus âgé : *Vous saviez ça vous ?*

Inutile d'ajouter que ces quatre mots français ont fait maintenir l'arrestation et diriger sur Caen celui qui les avait prononcés et celui qui les avait entendus...

S'il est vrai que ces individus aient débarqué à Cherbourg d'un paquebot venant d'Amérique, pourquoi cette prétendue ignorance d'une langue qu'en réalité ils entendaient et parlaient parfaitement ?

— On a trouvé à Paris des étiquettes gommées, de la dimension d'un timbre-poste, portant les lettres B. P. B. (bon pour brûler), les unes de forme carrées, les autres de forme ovale portant au centre une tête de bacchante. Les chefs des incendiaires les posaient, à des endroits convenus, sur les maisons destinées à être brûlées.

— Une déclaration faite par M. E. Chevreul à l'Académie des sciences, établit que l'incendie allumé par les fédérés à l'établissement des Gobelins a détruit 80 mètres de bâtiments composant : la galerie ouverte au public, un atelier ren-

fermant six métiers, trois salles renfermant des broches chargées de fils teints, l'école de tapisserie, un atelier de peinture, une partie du magasin des plâtres destinés à l'enseignement du dessin.

La perte vraiment désastreuse est la collection des tapisseries depuis Louis XIV jusqu'à nos jours.

— On est en train de faire des fouilles dans le pâtre de maisons compris entre la rue Saint-Honoré et la rue Saint-Roch. Là se trouvent, paraît-il, les caveaux d'un ancien couvent, dans lesquels, d'après les *on-dit* du quartier, les insurgés auraient entassé des matières explosibles et incendiaires. Nous ne savons pas encore le résultat des explorations.

— La maison de M. Thiers n'a que son dernier étage de démolir. Les caves sont intactes, ainsi que les escaliers qui y descendent. Les serres et les communs n'ont pas été touchés. Des architectes sont venus visiter les dégâts; ils espèrent pouvoir réédifier la maison telle qu'elle était il y a encore quelques jours, sans qu'il soit besoin pour cela d'achever de la démolir.

— Un témoin oculaire nous donne des détails intéressants sur la manière dont a été prise la barricade qui faisait face à la gare du chemin de fer du Nord.

Les troupes de Versailles s'étaient emparées de la gare par les côtés et les derrières, et, de fait, y avaient rencontré peu de résistance et n'y avaient perdu presque personne. Mais en face de la gare s'élevait une forte barricade, qui semblait défendue d'une manière redoutable.

On détacha alors six tirailleurs habiles, qui, dissimulés par les moindres obstacles, tiraient de temps en temps et à coup sûr un coup de fusil sur la barricade; à chacun de leurs coups, les insurgés répondaient par une décharge générale, et cependant aucun ne fut atteint. Lorsque ce manège eut duré quatre ou cinq heures, et fatigué ainsi les insurgés, on forma deux colonnes de cinquante à soixante hommes chacune, en tête desquelles on plaça des tambours et des clairons en nombre considérable. Elles s'avancèrent alors par les rues latérales, sonnait et battait énergiquement la charge; tout le quartier était ébranlé par ce vacarme guerrier.

A leur approche, les insurgés crurent à l'arrivée de tout un corps d'armée; [et] lâchèrent pied sans même tirer un coup de fusil.

Et voilà comment la barricade de la gare du Nord fut prise, sans qu'il y eût mort d'hommes.

— Les communs ont essayé tous les travestissements possibles pour éviter, une fois vaincus, de tomber entre les mains de nos soldats.

Ainsi, à la prise du quartier des Halles, un homme se présente à nos avant-postes pour les franchir. Il était blanc de farine, et couvert de ces immenses chapeaux de feutre que portent les forts de la halle.

« — D'où viens-tu ? lui demande l'officier.
 » — De la Halle aux Blés, répond-il.
 » — C'est impossible; montre tes mains.
 » Le dessus était bien couvert de farine, mais la paume était encore noire de poudre.
 Il a été fusillé sur le champ.

— Un détail horrible donné par un rédacteur de *l'Univers* :
 Un jeune officier, dont je n'ai pu savoir le nom, entre avec quelques hommes pour faire une perquisition dans une maison par laquelle on vient de tirer. Il est arrêté à la porte par une femme en pleurs qui se jette à ses pieds et l'entoure de ses bras, tout en le poussant dans l'allée :
 « — Mon fils est dans la maison, il a été forcé de se battre, ne le tuez pas !
 » — Faites-le descendre, nous verrons. »

La femme se rejette dans l'escalier; l'officier fait signe à ses hommes et veut la suivre. Tout-à-coup il se sent atteint par une douleur horrible et se voit environné de flammes.

Pendant que cette femme l'occupait, une autre, cachée dans l'allée, avait versé du pétrole sur sa capote et y avait mis le feu.

Les hommes se précipitent sur leur officier, lui arrachent les débris de ses vêtements; mais le malheureux succombe deux heures après, à la suite de ses horribles brûlures.

De pareils actes sont à peine croyables; malheureusement ils ne sont que trop vrais et trop nombreux.

— M. de Ségoyer, chef du 26^e bataillon de chasseurs à pied, avait disposé dans le coude de la rue Saint-Antoine son bataillon de manière à le défilé des feux de la première barricade de la place de la Bastille. Avant d'ordonner l'attaque, M. de Ségoyer voulut aller lui-même reconnaître les positions ennemies. Il s'avança dans la rue, fumant un cigare, dans la direction de la place; mais à peine était-il hors de vue, que des insurgés sortant des rues latérales le firent prisonnier. Il fut conduit jusqu'auprès du canal Saint-Martin, et là enduit de pétrole et brûlé. Ce sont les habitants du quartier qui ont rapporté cet horrible épisode.

— On sait qu'il est défendu de crier sur la voie publique les journaux. Les vendeurs ont immédiatement trouvé le joint. Dès hier, ils promenaient, étalés sur de longues pancartes en bois, les journaux parus qu'ils montraient à chaque passant. Ne pouvant s'adresser aux oreilles, ils parlaient aux yeux.

— On fait à Notre-Dame de grands préparatifs pour les obsèques de l'archevêque de Paris.

— On lit dans *le Petit Moniteur*, auquel nous laissons la responsabilité de la nouvelle :
 « On considère comme à peu près certaine la nomination de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, à l'archevêché de Paris. »

— Nous croyons savoir que la plupart des représentants des puissances étrangères en France ont décidé de rentrer à Paris tout en conservant un pied-à-terre à Versailles pendant le séjour du gouvernement dans cette ville.

— Les prisonniers fédérés enfermés au séminaire de St-Sulpice ont tenté de se révolter dans la journée de jeudi dernier.

Quelques exécutions ont eu lieu et plusieurs des meneurs ont été expédiés à Versailles.

— L'audience du troisième conseil de guerre qui devait se tenir à Versailles mardi, et dans laquelle devait être jugée l'affaire d'Assy, est retardée.

— On croit tenir à l'ambulance des Champs-Elysées un des assassins du général Lecointe.

— La plupart des officiers de gendarmerie, ainsi que les officiers de paix, sont porteurs d'un volumineux paquet de photographies. Ce sont celles des membres de la Commune, du Comité central et des individus les plus compromis à la suite de l'insurrection du 18 mars.

— Il serait question, assure le *Soir*, de frapper les soies étrangères d'un droit de 20 0/0.

— Une dépêche de Rome annonce que la corvette pontificale, l'*Immacolata concezione*, partira incessamment pour Toulon, emportant soixante mille francs donnés par le Pape pour les Parisiens nécessiteux, ainsi que plusieurs caisses d'objets sacrés destinés aux églises dévastées.

— On assure que M. Gladstone serait, depuis quelques jours, assez gravement malade.

— Le 2 juin, il y a eu à Madrid une certaine émotion : on a cru à une tentative d'attentat contre le roi. Un Français a été arrêté pour l'avoir accosté. On a constaté qu'il était ivre et ne portait aucune arme ; en conséquence, on l'a relâché.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche matin, les deux bataillons de la garde nationale de Saumur ont été réunis et ont appris officiellement que chacun des commandants avait donné sa démission.

Voici l'ordre qui a été lu devant chaque compagnie du bataillon mobilisable, et dans lequel M. Victor Delavau fait ses adieux :

« Je porte à la connaissance du bataillon que M. le Maire de Saumur vient d'accepter ma démission, que je lui avais remise le 7 de ce mois.

» M. le capitaine Mulot est appelé, par son ancienneté, à prendre, à dater de ce jour, le commandement du bataillon, et à l'exercer jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à mon remplacement.

» En quittant mon commandement, je regarde comme un devoir de remercier les officiers, sous-officiers et gardes nationaux, des nombreuses marques de sympathie qu'ils m'ont constamment données.

» Je me rappellerai toujours avec fierté que le bataillon mobilisable m'avait placé à sa tête pour marcher aux Prussiens, et conserverai un sentiment de profonde reconnaissance pour les officiers qui m'ont si bien secondé et les gardes nationaux qui m'ont témoigné tant de dévouement dans ces tristes circonstances.

» Saumur, le 19 mai 1871.

» *Le Chef de bataillon démissionnaire,*
» V. DELAVAU. »

De son côté, M. Chasseloup de Chatillon s'excuse en ces termes de ne pouvoir rester plus longtemps à la tête du bataillon sédentaire :

» A MM. les officiers, sous-officiers, caporaux et gardes nationaux.

» J'ai donné ma démission. Mon intention était de rester dans vos rangs jusqu'à la réorganisation de la garde nationale ; ma santé ne me l'a pas permis, et j'ai regretté qu'elle m'ait empêché d'assister dimanche à la réunion du bataillon, pour vous faire mes adieux et vous serrer la main.

» En me séparant de vous, Messieurs, j'ai le devoir de vous féliciter de votre zèle et de votre bonne volonté dans le service.

» J'ai le besoin aussi de vous remercier de m'avoir cru digne de vous commander, alors surtout qu'un ennemi implacable menaçait nos portes.

» Cet honneur et le témoignage des sympathies que j'ai reçues dans le bataillon resteront toujours dans mes meilleurs et plus reconnaissants souvenirs.

» *Le Chef de bataillon démissionnaire,*
» CHASSELOUP DE CHATILLON. »

Le départ de ces deux officiers, connu depuis quelque temps déjà, a causé des regrets unanimes. L'un et l'autre ont été élus dans des circonstances difficiles, et la population entière leur a su gré de leur dévouement et de leur abnégation.

Par son âge, M. Chasseloup de Chatillon était exempt de tout service militaire ; mais le danger que courait notre ville ne pouvait le laisser indifférent ; désireux de mettre ce qu'il avait de force

et d'expérience au service de ses concitoyens, il accepta le commandement auquel il avait été appelé, bien résolu à ne pas fléchir devant l'ennemi.

M. Victor Delavau ne le cédait en rien à l'ancien officier de marine. C'était même ardeur, même dévouement, même amour patriotique. Nommé commandant du bataillon mobilisable, M. V. Delavau s'appliqua à former les hommes qui avaient mis leur confiance en lui, et dans cette tâche difficile il déploya autant de bonté que d'énergie. Si le chef de bataillon est fier d'avoir eu à commander de tels officiers et soldats, le bataillon de son côté n'oubliera pas le commandant qui a jugé son mandat expiré, et chacun, nous en sommes convaincu, serait heureux, dans une nouvelle organisation (si réorganisation il y a), de le revoir à la tête de la milice urbaine.

M. Mulot n'ayant pu accepter les fonctions de chef de bataillon, M. Proust, capitaine de la 4^e compagnie, en a été chargé provisoirement.

Pendant les jours de prières publiques, notre ville, par une heureuse circonstance, possèdera dans ses murs M^{sr} l'Evêque d'Angers. M^{sr} Freppel arrivera parmi nous le mardi 13 juin ; il donnera à St-Pierre la confirmation aux enfants de Saumur et des paroisses limitrophes, et le mercredi, à 8 heures du soir, à la même église, sa grandeur prêchera un sermon de charité en faveur des pauvres et de l'œuvre du fourneau alimentaire.

Cette œuvre a eu cette année des charges considérables ; malgré l'augmentation des denrées, et le nombre de familles et de jeunes soldats qui se sont approvisionnés au fourneau, le prix des rations n'a pas été augmenté, et il en est résulté un assez lourd déficit.

Les fidèles de Saumur ne trouveront pas seulement une bonne occasion de soutenir une œuvre si populaire et si éminemment utile à la classe ouvrière ; mais encore ils seront heureux d'entendre un orateur distingué qui a longtemps occupé avec le plus brillant éclat une chaire à la Sorbonne, et de suivre un penseur profond qui tient un des premiers rangs dans l'épiscopat.

Suivant les instructions données par Monseigneur l'Evêque d'Angers, les prières publiques demandées par l'Assemblée nationale ont eu lieu dimanche à midi à la cathédrale, au milieu d'une foule nombreuse et d'un profond recueillement.

M. le préfet, M. le général, M. le premier président, les diverses autorités de la ville, les officiers de la garnison y assistaient et leur donnaient par leur présence le caractère d'un acte national et public.

On a remarqué l'absence de M. le maire et du conseil municipal, d'autant mieux que, pendant toute la cérémonie, le fauteuil de M. le maire, placé à côté de celui de M. le préfet, est resté vacant.

Toutes les autorités civiles et militaires de Poitiers étaient réunies dimanche à la cathédrale et assistaient aux prières demandées par l'Assemblée pour la France. M. le préfet de la Vienne, M. le général commandant la subdivision de la Vienne, M. le maire et MM. les adjoints se trouvaient en tête du cortège. Monseigneur l'Evêque y assistait également. Un peloton de lanciers prêtait son concours à cette imposante cérémonie.

Les personnes qui voyagent ne sauraient trop se mettre en règle ; en présence des événements qui s'accomplissent et des ordres rigoureux reçus par les agents de la force publique ; elles éviteront par là bien des désagréments. Ainsi, il est des voyageurs qui ont été arrêtés, bien que munis des passeports, par la raison que ces passeports n'étaient pas revêtus de la signature des porteurs.

Il ne faut pas oublier que le passeport, qui est personnel, doit, pour être valable, contenir la signature et le signalement du voyageur. Ces deux conditions permettent de constater son identité en toute occasion. Sans ce moyen de contrôle, les fraudes seraient faciles, et la surveillance ne serait pas possible.

M. Gasnier, de Saumur, dont les enfants sont attachés à l'administration du *Moniteur*, de Paris,

a reçu de l'un d'eux une lettre à laquelle nous empruntons les passages suivants :

Paris, 2 juin 1871.

Mes chers parents,

Le 22 mai, à 7 heures du matin, Edouard me dit que l'heure de notre délivrance approchait, que l'armée de Versailles était entrée dans Paris. Je ne pouvais y croire. Des Tuileries on entendait la fusillade de tous côtés ; c'était le commencement des graves événements. On se battait à la barrière de l'Etoile, sur la place de la Concorde : les insurgés occupaient notre quartier. La nuit venue, impossible de dormir. A chaque instant, on s'attendait à voir quelque obus tomber dans notre chambre. A 4 heures du matin, le mercredi 23, la fusillade s'engageait dans notre rue : c'était un brave bataillon de gardes nationaux qui avait fait cause commune avec l'armée et s'était tourné contre les fédérés. Jusqu'alors il avait combattu dans ses rangs, mais de force, car il fallait bien marcher, sinon on était fusillé. Moi-même je l'ai échappé belle. Paris était couvert de barricades ; je m'étais aventuré au coin de la rue, quand un fédéré m'atteint, et, le pistolet sous la gorge, m'emmena à l'une de ces forteresses de rues. Je fus obligé d'apporter mon pavé, de travailler au terrassement, tellement que j'en ai les mains tout empoussiées. Enfin, je parvins à m'esquiver. Mais je tombais de Carybde en Scylla. Au moment où je fentrais, un coup de feu, parti du voisinage sur les fédérés, avait excité leur fureur. Ils pénétrèrent partout, font des perquisitions, et tous ceux qui sont trouvés armés sont passés par les armes.

Ils arrivent à notre maison ; le pistolet en avant, ils demandent au propriétaire ce qu'il a de locataires. Nous étions au 4^e étage couchés sur le balcon dans la crainte d'être vus, et témoins de l'action engagée dans la rue.

En pénétrant dans notre appartement, les fédérés jetèrent au milieu de la place tous nos effets ; puis l'un d'eux me demanda si je n'avais pas quelques munitions et armes à feu. Tout tremblant je répondis que je possédais depuis la veille deux cartouches et des éclats d'obus. Se reculant d'un pas, il arma son pistolet en le dirigeant sur moi. La moindre pression c'en était fait. Le propriétaire qui l'accompagnait protesta de mon innocence ; les larmes m'avaient gagné, je ne comptais plus vous revoir.

Le fédéré avait baissé le bras et me déclara que s'il ne me fusillait aussitôt, que j'aie à le suivre auprès du colonel.

Avant de sortir, il me demanda encore si j'avais du pétrole ; sur ma réponse négative il me déclara qu'il allait poursuivre sa perquisition et que s'il en trouvait, il me fusillait sur le champ.

Mais j'avais de la poudre, du plomb, et une bouteille d'esprit de vin ; en la trouvant il renouvela ses menaces.

Il monta ensuite dans la chambre d'Edouard ; mêmes menaces, mêmes perquisitions, mêmes scènes. Nous étions tous descendus dans la loge du concierge, et tous nous pleurions. Un petit enfant de 3 ans, pleurait plus fort que les autres. C'était un spectacle navrant.

Notre fédéré s'assit un instant sur un lit, embrassa l'enfant, se mit à causer, puis demanda à manger. Après, on lui offrit des cigares. La conversation se prolongea ; Edouard lui remit 5 fr. Notre homme s'était adouci. « Il faut bien, dit-il, que je fasse mon service ; mais promettez-moi de garder le secret sur la découverte de vos cartouches. » Ce ne fut pas difficile à obtenir.

Toute ma vie je me rappellerai ce type hideux : après son départ, il nous semblait que nous étions déchargés d'un poids énorme.

A peine étions-nous revenus à nous que nous entendîmes crier : au secours ! à l'assassin ! au feu !

Les fédérés, battus de tous côtés, inondaient les maisons de pétrole et les incendiaient.

Quels feux ! Tout le quartier du Corps-Législatif brûlait déjà. Que de victimes dans les flammes ! les femmes, les enfants se sauvaient de tous côtés, les vieillards pleuraient. De toutes parts, on entendait crier : à moi ! au secours ! je brûle ! et les balles, les obus, les boulets sifflaient tout autour de nous. C'était horrible !

Je prends à la hâte quelques vêtements, Edouard en fait autant et nous nous sauvons dans la rue. Bientôt un fédéré arrête Edouard, l'apostrophe et lui dit : Ne peux-tu pas prendre aussi toi un

fusil ? — Mais je ne suis ici que depuis 3 jours, répliqua Edouard. En même temps un autre cria f...-lui une balle dans la tête, ce n'est que de la canaille comme les Versaillais. Grâce à Dieu, ils n'ont pas tiré.

Nous arrivons tous les deux aux bureaux du *Moniteur universel*, notre propriétaire nous avait devancés ; de là, nous voyons notre maison en feu. Nous courons pour aller combattre l'incendie, mais un garde national nous barre le chemin, nous menaçant de faire feu sur le premier qui cherchera à éteindre l'incendie. Il faut que tout le quartier y passe, dit-il.

Après une heure d'attente, les secours s'organisent cependant ; on songe à faire la part au feu, et nous nous mettons à une pompe avec une ardeur incroyable. Mais, nouvelle alarme, une décharge retentit, les balles sifflent, et cela pendant plus d'une heure : c'était l'armée de Versailles qui arrivait.

A six heures du matin, nous retournâmes vers notre logis ; la maison brûlait encore ; cependant notre chambre avait été épargnée ; nous sauvâmes nos effets, nos papiers, puis la caisse de notre propriétaire, son linge et quelques objets mobiliers. Ainsi, chacun de nous a pu retrouver une partie de ce qui lui appartenait.

Le feu a été mis quatre fois au *Moniteur*, mais aussitôt éteint par le personnel de l'établissement. Un obus même est tombé au milieu des travailleurs, mais il n'a pas éclaté.

Ernest GASNIER.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Versailles, 6 juin. — Le *Journal officiel* publie les nominations suivantes :

M. Lambrecht est nommé ministre de l'intérieur ; M. Lefranc, de l'agriculture ; le général de Cissey, de la guerre.

Le général Le Flô est nommé ambassadeur à St-Petersbourg et M. Léon Say, préfet de la Seine.

L'ordre du jour de l'Assemblée porte la vérification des élections des princes d'Orléans.

M. Thiers dit :

« J'ai passé plusieurs heures dans la commission, laquelle a reconnu, avec moi, l'impossibilité de résoudre aujourd'hui cette question, qui entraîne une si grande responsabilité.

» Une nouvelle réunion est nécessaire pour nous mettre d'accord, si nous pouvons l'être.

» J'ai demandé à la commission de ne pas hâter ce travail, car je suis très-souffrant. »

M. Thiers demande d'ajourner la discussion à jeudi.

L'ajournement est prononcé.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 20 mai.

Texte : Revue politique de la semaine. — Signature du traité de paix. — Les événements de Paris. — M. Aubert. — Strasbourg : rentrée des prisonniers originaires d'Alsace. — La guerre civile. — Nos gravures. — Les ambulances de la presse. — Les fuyards. — Le club Saint-Nicolas-des-Champs. — Types et mœurs du jour. — Fragments du journal d'un exilé (suite et fin). — Les canonnières.

Gravures : Strasbourg : rentrée et réception des prisonniers alsaciens. — Guerre civile : arrivée à Versailles des canons pris au fort d'Issy. — Paris : vente des baraquements établis dans le jardin des Tuileries, pendant le siège prussien. — Guerre civile : barricade fermant la rue de Rivoli, à la place de la Concorde. — Paris sous la Commune : une séance au Club de Saint-Nicolas-des-Champs. — Sommités contemporaines : M. Aubert. — Guerre civile : ensevelissement des morts aux ambulances de la presse : récolte d'un jour de combat ; — Fuite de garde nationaux réfractaires au service de la Commune ; — Derniers coups de feu des canonnières embossées sous le viaduc d'Auteuil. — Échecs. — Rébus.

Saumur, imprimerie de P. GODET.